

Assemblée Générale de l'USP VALEURS

Le 7 décembre 2017 se tiendra au Château de Rilly à REIMS, la septième assemblée générale de l'USP VALEURS.

Au delà des traditionnels points statutaires à l'ordre du jour, l'Assemblée procédera au renouvellement d'une partie de ses administrateurs.

Cette assemblée générale fera le bilan de l'activité de l'USP VALEURS pour l'année 2017. Mais elle sera aussi l'occasion de faire un bilan rétrospectif depuis sa création le 6 août 2012.

En cinq années, l'USP VALEURS s'est fortement développée en métropole et avec grande satisfaction, sur l'ensemble des DOM-TOM où elle est présente en Guyanne, Guadeloupe, Martinique, Nouvelle Calédonie et à La Réunion. Elle est devenue un acteur incontournable du secteur, légitimement reconnue représentative par le ministère de l'intérieur pour toutes les questions techniques et réglementaires en lien avec son activité. Elle siège dans toutes les commissions départementales de sécurité des transports de fonds.

L'USP VALEURS constitue la branche transport de [l'USP](#).

L'USP VALEURS assoit également sa représentativité sur toutes les questions sociales négociées au sein de la Convention Collective Nationale des Transports Routiers et des Activités Auxiliaires du Transport par son adhésion à [l'OTRE](#) (Organisation des Transporteurs Routiers Européens), organisation professionnelle représentative sur l'ensemble du champ de la Convention Collective Nationale des Transports Routiers et des Activités Auxiliaires du Transport. Elle constitue la branche transport de fonds et de valeurs de [l'OTRE](#).

[Programme de la journée](#)

- 09h30 – Accueil autour d'un café et son accompagnement
- 10h00 – Assemblée générale statutaire :

1. Point d'actualité du Président
2. Rapport d'activité 2017
3. Approbation des comptes certifiée au 31/12/2016, et point financier au 01/12/2017,
4. Renouvellement des mandats des administrateurs,
5. Politique de cotisation 2018
6. Renouvellement de l'adhésion à l'OTRE,

- 11h30 - Conseil d'Administration

1. Approbation du compte rendu du CA du 16 octobre 2017
 2. Points sociaux (dossiers : classification des emplois, complémentaire santé et conséquence accord du 04/12/2016 en lien avec les ordonnances),
 3. Points réglementaires
 4. Questions Diverses.
- 12h30 – Apéritif et déjeuner,
 - 15h00 – Visite de la cave Veuve Taittinger,
 - 20h00 – Dîner de clôture.